CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Mise en place de la filière "réemploi" en déchèterie

Syctom du Loire Beconnais et Ses Environs

Auteur :

2 Place de la Mairie

49370 Le Louroux-Béconnais

Voir le site internet

Elisabeth Le Gal

e.legal@syctomduloirebeconnais.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le Syctom du Loire Béconnais est depuis 2010 dans une démarche de prévention des déchets. Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, le Syctom a donc décidé de réduire la production des déchets de 7% en 5 ans. Afin d'y parvenir, le Syctom a mis en place un plan d'actions afin de sensibiliser les usagers à consommer autrement.

La filière de" réemploi" est devenue une évidence en vue des déchets présents dans le tout venant. Le Syctom du Loire Béconnais a donc rencontré les acteurs de l'économie solidaire pour convenir d'un partenariat. Le premier acteur collabore déjà avec le territoire voisin. Il a l'expérience de la collecte des objets réemployables en déchèterie. Néanmoins, après de nombreux échanges, le Syctom du Loire Béconnais a sollicité Emmaüs, plus réactif, pour la collecte des objets en déchèterie.

Suite à cette décision, les deux déchèteries du territoire ont été équipées chacune d'un conteneur maritime.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Promouvoir auprès des usagers, qui déposent des objets en déchèterie, la possibilité de :

- prolonger la vie de leurs objets (réparation et réemploi, don, vente),

- découvrir des alternatives à l'achat (location/prêt, échange, filière du don).

Tonnage enfoui :

- diminution du volume de tout venant à l'enfouissement,

- diminution des coûts.

Résultats quantitatifs

Augmentation des quantités des flux détournés par réemploi

Emmaüs a défini en amont ce qu'il récupère :

objets réemployés:

- Mobilier
- Jeux/ jouets
- Livres
- Vaisselle
- Cycles/ vélos/ poussettes

Le textile est récupéré par un autre partenaire tout comme les DEEE.

2012 : 1,095 T _ démarrage en juillet 2012

2013 : 7,58 T

2014 : 8,67 T

2015 : 17,34 T

Résultats qualitatifs

Les besoins d'Emmaüs sont évolutifs.

Ils peuvent avoir besoin de petits meubles, de vélos et de vaisselle. Cependant, sur une période donnée, en fonction de leur stock ils ne prendront pas la même chose.

MISE EN OEUVRE

Planning

DATES	ACTIONS
fin 2010	rencontre avec les différents partenaires du territoire pour connaître leurs attentes, les possibilités de partenariat
juin 2011	rencontre des acteurs du réemploi, définition du partenariat (marché, convention..)
fin 2011	pas de réponse positive et ferme du partenaire choisi, difficultés à considérer ce partenaire comme fiable
début 2012	redéfinition d'un partenariat possible. Rencontre et choix définitif entre le directeur d'une autre structure et les élus
mai 2012	livraison des conteneurs maritimes et signature de la convention
juillet 2012	collecte des objets réemployables par Emmaüs

Moyens humains

_ Formation continue des gardiens par Emmaüs pour définir et trier lors des dépôts les objets réemployables,

_ Compagnons d'Emmaüs qui collectent les objets,

_ Animatrice prévention (communication)/ intervention en boutique (stand de sensibilisation),

Moyens financiers

_ fourniture des deux conteneurs maritimes (environ 10 000€ HT),

_ panneaux de communication (1200€ HT),

_ enlèvement des objets réemployables (48€ HT/ T)

Moyens techniques

- Échange avec les collectivités voisines (choix du partenaire, mode de collecte, outils de communication...)
- Suivi du tonnage par flux collecté (détail fourni par Emmaüs)
- Quatre box mis à disposition par Emmaüs dans les conteneurs maritimes pour le tri des objets réemployables

Communication: site internet, info Syctom

Partenaires mobilisés

- ADEME
- communauté d'Emmaüs (Saint Jean de Linières) - http://www.emmaus49.com/angers-contact.html
- Collectivités adhérentes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération facilement reproductible

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

- rencontre utile des différents acteurs du territoire,
- l'approche et les attentes peuvent être différentes (fréquence de collecte, moyens...),
- former régulièrement les gardiens de déchèterie pour adapter les besoins et demandes d'Emmaüs,
- rencontre entre les gardiens / compagnons et direction pour avoir le même discours (facilité de fonctionnement),
- conventionner avec la structure pour cadrer le rôle de chacun.

Mots clés

REEMPLOI | MENAGE | COOPERATION LOCALE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD
gaetane.gergaud@ademe.fr
Direction régionale Pays de la Loire